Titre : **SOULEVEMENT DU BOCAGE VENDEEN** **1793**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Généalogies, biographies, monographies**
Auteur : **ALFRED NETTEMENT**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **VIE DE LA MARQUISE DE LA ROCHEJACQUELEIN** **1858** **J. VERMOT – LIBRAIRE-EDITEUR** **Successeur de M. HIVERT** **33 QUAI DES AUGUSTINS** **PARIS**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Novembre 2010**

Ancestramil

SOULEVEMENT DU BOCAGE VENDEEN
1793

Ce fut dans le printemps de 1793, que le soulèvement général du Bocage éclata.

Le recrutement des trois cent mille hommes en fut l'occasion. Challans, dans le Bas-Poitou, et Saint-Florent en Anjou, furent les deux premiers points où l'insurrection prit de l'importance.

C'est alors que le voiturier **CATHELINEAU** du village de Pin-en-Mauges, père de cinq enfants en bas âge, apprend que les jeunes gens appelés à Saint-Florent, se sont soulevés et ont pris la pièce de canon braquée sur eux par les ordres du commandant républicain.
Il était occupé à pétrir son pain de ménage quand cette nouvelle fut apportée. Il quitte sa besogne, essuie ses bras, et plein de cette passion grave qui s'appuie sur une conviction raisonnée, il harangue les gens de son village, tous ses parents et ses amis, et leur démontre qu'après cet acte de résistance, ils n'ont de ressource que dans une insurrection ouverte et d'asile que dans leur courage. La simplicité éloquente de ses paroles, son regard inspiré, son accent mâle et pénétrant, et par-dessus tout sa réputation de sainteté entraîne une vingtaine de paysans qui marchent avec lui, sur la Poitenvinière. Il se dérobe aux larmes de sa femme et de ses enfants qui veulent le retenir, le tocsin sonne à son arrivée, il répète devant les habitants rassemblés les fortes paroles qui ont entraîné sur ses pas les hommes de son village.

Une longue acclamation salue ses paroles ; les jeunes gens s'arment de tout ce qui leur tombe sous la main. **CATHELINEAU** profite de leur enthousiasme et les conduit à Jallais, occupé par une compagnie de la garde nationale. Ils enlèvent au pas de course une pièce de canon braquée à l'entrée du village ; chevaux, fusils, munitions, tombent dans leurs mains.

Encouragés par ce premier succès, ils marchent sur Chemillé, défendu par trois pièces de canon et un demi-bataillon de troupes de ligne.

René FOREST qui avait suivi un moment **M.M. CHANZEAUX** à l'armée des princes et qui s'est trouvé ainsi initié au métier des armes, accourt du fond des landes de Saint-Lezin, **STOFFLET** des environs de Maulevrier, tous deux amènent les jeunes gens de leurs paroisses. Au nombre de cinq ou six cents, les royalistes se précipitent sur les républicains et les taillent en pièces.

Le lendemain 15 mars, **CATHELINEAU** marche sur Chollet. En moins d'une heure, les républicains sont culbutés et mis en fuite, et laissent aux mains des vainqueurs cinq cents morts, blessés ou prisonniers, leur artillerie, et une grande quantité de poudre et de fusils, et la caisse du gouvernement dans laquelle on trouva cinquante mille francs en numéraire.

C'est dans cette journée que l'on prit cette pièce de canon, fondue sous **Louis XIII,** et donnée à Saumur par le cardinal **de RICHELIEU**, qui devint si fameuse sous le nom de « ***Marie-Jeanne*** » ; c'étaient les noms des filles de deux braves paysans, ses parrains, et ses premiers pointeurs.

De Fontenay à Nantes, de Partenay et Bressuire aux rives de la Loire, toutes les communes s'entendant sans s'être concertées, se refusent au recrutement et courent aux armes. L'insurrection, comme une étincelle tombée sur une traînée de poudre, s'étend en un instant aux deux extrémités du pays, parce que le pays à bout de patience est mûr pour le soulèvement. On n'attendait qu'un signal ; le signal on l'a vu, a été donné par le voiturier

Amestram

CATHELINEAU, qui a quitté le pain qu'il pétrissait pour aller battre les plus belles armées, et les plus habiles généraux de la république, et devenu tout à coup grand capitaine, de simple colporteur de laine qu'il était, va deviner la guerre et improviser la victoire.

Ces incroyables métamorphoses ne se voient qu'en France, où le génie des armes court les rues.
STOFFLET, FOREST, encore deux noms populaires, surgissent, on l'a dit, presque en même temps que **CATHELINEAU**, et puis, le mouvement, prenant, après Pâques, une extension nouvelle, l'insurrection vendéenne va frapper à la porte des châteaux ; elle recrute **d'ELBEE, BONCHAMPS** et **CHARETTE**.

La difficulté et la rareté des communications étaient telles dans le Bocage que l'on ignorait, au château de Clisson, les évènements qui se passaient à quelques lieues de distance. Ce fut par **M. THOMASSIN**, qui était allé visiter une terre de **M. de LESCURE,** et qui en revenant, avait passé par Bressuire, qu'on apprit que les Herbiers avaient été pris. Pris par qui ? On l'ignorait. Le bruit s'était répandu que dix mille Anglais, débarqués à la côte, s'étaient emparés de cette ville, et comme les nouvelles les plus invraisemblables sont toujours celles qui trouvent le plus de créance dans les temps de révolutions, ce bruit avait été accueilli à Bressuire.
M. THOMASSIN, qui continuait pour la sûreté des habitants du château de Clisson, le rôle de capitaine patriote qu'il avait pris à Paris, se moqua beaucoup de cette nouvelle et promit aux autorités de Bressuire de venir les défendre si elles étaient attaquées. On accepte sa promesse, il revient le lendemain avertir **M. de LESCURE** que la prise des Herbiers était un fait incontestable sans qu'on pût l'expliquer.

De moment en moment, on apportait des nouvelles contradictoires ; les habitants du château de Clisson étaient dans un état d'anxiété dont il est facile de se faire une idée. Le débarquement des Anglais leur paraissait une fable. D'un autre côté, comment croire que des paysans s'étaient emparés d'une ville ? Pour sortir de cette incertitude, **Henri de La ROCHEJACQUELEIN** imagina d'écrire à **Mlle de La ROCHEJACQUELEIN** sa tante, qui demeurait à Saint-Aubin-de-Baubigné, situé à cinq lieues seulement des Herbiers. La lettre étant insignifiante, ne pouvait compromettre personne, et le domestique devait rapporter de vive voix des nouvelles. Mais la prudence de **Henri de La ROCHEJACQUELEIN** se trouva déconcertée par l'étourderie d'un vieux chevalier, parent de la famille **de LESCURE,** qui habitait aussi en ce moment le château de Clisson.

A l'insu de tout le monde, il remit au domestique une lettre pour **Mlle de La ROCHEJACQUELEIN** dont il était l'ami et le parent. Pour comble de malheur cette lettre était écrite dans ce style mystérieux des conspirateurs novices, qui se dénoncent eux-mêmes en ayant l'air de cacher sous des paroles convenues, des secrets que souvent ils ne possèdent pas. Il avait dessiné et colorié sur le papier une douzaine de sacrés cœurs, et il ajoutait ; « *Je vous envoie une petite provision de sacrés cœurs que j'ai dessinés à votre intention. Vous savez que les personnes qui ont cette dévotion réussissent dans toutes leurs entreprises.* »

Le domestique fut arrêté en passant par Bressuire. On prit sur lui la lettre, et comme l'on disait que les Vendéens insurgés portaient un sacré cœur cousu à leur habit, comme signe de ralliement, le château de Clisson, se trouva dénoncé comme un foyer de conspiration.

Le lendemain, à sept heures du matin, le château était cerné par deux cents volontaires de Bressuire, et la gendarmerie remplissait la cour. **M. de LESCURE** se présenta pour demander

le motif de cette visite armée. Le brigadier répondit qu'il venait demander, au nom du district, qu'on livrât le chevalier, ainsi que les chevaux, les équipages, armes et munitions.
M. de LESCURE tourna la chose en plaisanterie, en disant que sa maison n'était pas une citadelle, et que le chevalier n'en était pas le commandant. C'était, ajouta-t-il, un homme infirme, valétudinaire et timide, très capable de mourir de peur si on l'arrêtait. Il offrit, au reste, de donner des chevaux, du fourrage, des fusils, dont on pouvait avoir besoin. Le brigadier chargé de commander l'expédition contre le château de Clisson n'était pas au fond beaucoup plus rassuré que le chevalier. Il prit **M. de LESCURE** à part, lui raconta en grande confidence qu'il avait les mêmes opinions que les habitants du château. La défaite des patriotes, ajouta-t-il, était indubitable sans qu'on pût savoir s'ils avaient été battus par des troupes débarquées ou par des paysans insurgés. Une contre-révolution était imminente. Il fallait tâcher de contenter les autorités au meilleur marché possible. Mais il espérait que **M. de LESCURE** se souviendrait de lui, quand la royauté serait rétablie, et lui ferait conserver sa place. **M. de LESCURE**, avec cette prudence naturelle qui lui faisait deviner une vérité enseignée depuis par l'expérience, c'est qu'en temps de révolution, il faut écouter les confidences de la gendarmerie sans les lui rendre, ne répondit rien à ce discours.

Deux jours plus tard, on apprit par **M. THOMASSIN**, qui était parvenu à revenir de Bressuire, dont les autorités s'étaient enfuies, l'explication de la visite que les habitants du château avaient reçue.
A la lecture de la lettre du chevalier et à la vue des sacrés cœurs, on avait d'abord parlé d'aller mettre le feu à Clisson. **M. THOMASSIN** était parvenu à détourner ce danger du château. Il annonçait que les royalistes marchaient en force vers Bressuire.

Ce fut une grande joie dans le château ; mais cette joie dura peu. On apprit le lendemain que les royalistes avaient éprouvé un échec, et que les autorités étaient rentrées à Bressuire. La position de **M. de LESCURE** devenait extrêmement difficile ; le moment était arrivé où il fallait prendre un parti.
Toutes les gardes nationales des environs étaient convoquées pour défendre la ville. **M. de LESCURE** était depuis quatre ans commandant de sa paroisse ; le château contenait vingt-cinq hommes en état de porter les armes ; l'ordre de marcher contre les insurgés ne pouvait manquer d'arriver bientôt.
Une délibération s'ouvrit : c'était un vrai conseil de guerre. Les femmes n'en furent pas exclues ; c'était aussi leur vie, celle de leurs enfants, leur fortune, toute leur existence, toutes leurs affections qu'il s'agissait de remettre au hasard des combats. **Henri de La ROCHEJACQUELEIN**, qui était le plus jeune, parla le premier. Il dit que jamais il ne prendrait les armes contre les paysans, et qu'il valait mieux périr. **M. de LESCURE** appuya cette opinion par quelques graves paroles ; ce serait un déshonneur, dit-il, que de combattre ses amis. Ce fut l'avis de tout le monde. La **marquise de DONNISSAN** prit à son tour la parole : « *Messieurs, leur dit-elle, vous avez tous la même opinion : plutôt mourir que de se déshonorer. J'approuve ce courage.* » **Madame de LESCURE**, présente aussi à la délibération, ajoute avec une touchante modestie, dans les mémoires qu'elle écrivit bien des années plus tard : « *Chacun fut de cet avis, et dans ce triste moment personne n'eut l'idée de donner un conseil timide.* »
Ainsi cette femme tout à l'heure encore faible et tremblante, l'enfant gâté des fêtes de Versailles qui, peu d'années auparavant, s'épouvantait au bruit de la fusillade du 10 août, qui, il y a quelques jours à peine, pleurait de peur en cheminant sur un cheval que l'on conduisait par la bride, la voilà qui pour sa part, comme femme, comme fille, comme mère, déclare la guerre à cette terrible Convention qui fait trembler les rois de l'Europe ! Le devoir lui est apparu, elle ne donnera pas de conseils timides à son mari. Il faut que **LESCURE** fasse son

devoir de chrétien, de soldat, de royaliste, de gentilhomme ; elle fera, à côté de lui, son devoir de chrétienne, de femme, de fille et de royaliste. Elle vaincra sa timidité, elle triomphera de sa faiblesse, sa première victoire sera de se vaincre elle-même. Souffrances, dangers, fatigues, inquiétudes mortelles, faim, soif, nuits sans sommeil, journées sans repos, dangers des champs de batailles, dangers de la prison et de l'échafaud, elle surmontera tout.

Ancestramil